



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Collecte des matières recyclables et des déchets

Rappel des consignes à suivre par les citoyens

Shawinigan, lundi 30 août 2021 – La Ville de Shawinigan, en collaboration avec Énergycycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie), informe les citoyens des bonnes pratiques à suivre lors des collectes régulières et rappelle que l'utilisation des bacs roulants conformes est obligatoire, autant pour la collecte des déchets (bac gris ou vert) que celle des matières recyclables (bac bleu).

Consignes à suivre

1. Aligned vos bacs en bordure de rue, la veille ou avant 7 h le matin de votre journée de collecte;
2. Positionnez vos bacs correctement pour faciliter la collecte mécanisée :
 - a. Orientez les roues des bacs vers votre résidence;
 - b. Laissez un espace d'au moins 2 pieds (60 cm, soit la largeur d'un bac) autour de chaque bac;
 - c. Assurez-vous que les couvercles sont fermés et bien dégagés.
3. Ne déposez aucune matière à l'extérieur du bac (ni au sol ni sur les couvercles); seules les matières acceptées et contenues dans les bacs sont ramassées;

Ces mesures visent à préserver la qualité des matières recyclables en les protégeant des intempéries, éviter l'éparpillement des matières et faciliter les opérations de collecte. D'ailleurs, les entreprises qui fournissent le service de collecte résidentielle utilisent principalement des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi des bacs dégagés et bien positionnés facilitent le travail mécanique du camion de collecte, ce qui diminue aussi le risque de bris de bacs.

Surplus de matières recyclables?

Vous pouvez répartir le contenu sur plusieurs semaines de collecte ou les apporter à l'écocentre. Si le surplus est récurrent, vous pouvez vous procurer un bac supplémentaire (sous certaines conditions). Contactez le Service aux citoyens de la Ville pour en savoir plus : information@shawinigan.ca ou 819 536-7200.

Surplus de déchets?

Les déchets domestiques ne sont pas acceptés à l'écocentre. Évitez donc d'y déposer toute matière organique : profitez du programme de compostage domestique de la Ville (www.shawinigan.ca/programmes) et participez aux collectes spéciales de résidus verts (www.shawinigan.ca/feuilles).

Réduction à la source

L'une des meilleures solutions pour réduire notre empreinte environnementale et éviter de remplir nos bacs roulants demeure la réduction à la source. Par exemple, évitez d'acheter des produits suremballés et priorisez l'achat en vrac; optez pour des produits et contenants réutilisables plutôt que jetables (rasoirs, vaisselle, lingettes, emballages pour les lunchs). Pour obtenir des conseils sur la réduction à la source, visitez le [site Web de Recyc-Québec](#).

Pour en savoir plus sur les collectes régulières, consultez le site Web d'Énercycle au www.enercycle.ca/les-matieres-recyclables ainsi que celui de la Ville au www.shawinigan.ca/collectes.

– 30 –

Sources :

Ève Chamberland
Service des communications et
des relations avec les citoyens
Ville de Shawinigan
819 536-7200 | information@shawinigan.ca

Sylvie Gamache
Conseillère en communications
Énercycle
819 692-7786
sgamache@enercycle.ca